



Madame la Directrice académique,

En date du lundi 14 mars 2022, nous avons appris votre décision de refuser plusieurs absences (pour raison médicale, personnelle ou syndicale) pour tout le mois à venir, faute de remplaçant.e.s.

Nous, enseignant.e.s de l'école \_\_\_\_\_, refusons cette décision inadmissible faisant peser sur les personnels les problèmes de remplacement dus à une politique budgétaire et des choix de notre administration en matière de création de postes de remplaçant.e.s.

Désormais, en l'absence d'une réponse favorable de votre part pour l'annulation de cette décision, avec nos syndicats, c'est la question d'une action collective qui est posée.